



La Défense, le 2 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RTE réalise un forage dirigé dans le but de faire passer une liaison électrique souterraine sous le tramway T6 à Clamart (92)

RTE, le réseau de transport d'électricité, a repris le 4 mai le chantier de mise en souterrain de 14 km de lignes électriques surplombant les communes de Clamart et du Plessis Robinson. Réalisés du 25 mai au 5 juin, les travaux consistent à creuser une galerie d'une centaine de mètres sous le tramway T6 grâce à la technique de forage dirigé pour accueillir le futur câble électrique souterrain de 225 000 volts.

Le chantier de mise en souterrain de lignes électriques sur les communes de Clamart et du Plessis Robinson se poursuit. A la demande des communes, RTE met en souterrain 5 lignes électriques aériennes. 14 km de lignes sont supprimées et remplacées par 18 km de lignes souterraines.

Lors de la mise en souterrain de ces lignes, certains obstacles doivent être franchis. Du 25 mai au 5 juin, RTE utilise une technique de haute technologie pour passer sous le tramway T6 : le forage dirigé. Cette technique, réalisée sur ce chantier par l'entreprise BIR, permet de creuser progressivement une galerie d'une centaine de mètres sous la ligne du tramway, tout en permettant sa circulation. Cette galerie de 70 cm de diamètre accueillera les fourreaux, sortes de tubes, dans lesquels seront déroulés les futurs câbles souterrains.

Le chantier est réalisé dans le strict respect des mesures de protection des salariés décidées par RTE et de la charte signée entre le gouvernement et les entreprises du BTP, dans le cadre de la crise sanitaire : comme la mise en place d'un plan de circulation pour limiter les interactions, avec marquage au sol et encore le port d'un masque et de lunettes de protection. Elles ont été soumises à la validation du coordonnateur sécurité – mandaté par RTE pour toute la durée du chantier- qui s'assure du respect de la réglementation du travail et de la bonne mise en œuvre des mesures de sécurité pour protéger les salariés intervenant.

En 2020, les équipes vont installer 8 km de câbles souterrains dans des rues de Clamart, nécessitant la mise en place de déviation routière. A la fin de l'année, 38 km de câbles, sur les 54 au total, seront alors installés. Une première partie des liaisons souterraines sera mise en service en 2020. Les équipes pourront donc procéder au 1er retrait des lignes électriques aériennes début 2021 entre l'A86 et le poste de Clamart. Le retrait complet des ouvrages aériens s'échelonnara jusqu'à début 2024. Ces travaux sont menés tout en garantissant l'alimentation électrique des riverains.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.